

SORTONS DE L'IMPASSE, GAGNONS NOS LUTTES !

« [...] Les masses ouvrières sont toujours exploitées et opprimées par une minorité parasitaire qui, si elle ne disposait que de ses forces propres, ne pourrait maintenir sa domination un jour, une heure ! Cette minorité puise sa puissance dans le consentement inconscient de ses victimes : ce sont celles-ci – source de toute force – qui, en se sacrifiant pour la classe qui vit d'elles, créent et perpétuent le Capital, soutiennent l'État.

Or, pas plus qu'aujourd'hui qu'hier, il ne peut suffire, pour abattre cette minorité, de disséquer les mensonges sociaux, qui lui servent de principes, de dévoiler son iniquité, d'étaler ses crimes. Contre la force brutale, l'idée réduite à ses seuls moyens de persuasion est vaincue d'avance. C'est que l'Idée, la Pensée,

tant belle soit-elle, n'est que bulle de savon, si elle ne s'étaye pas sur la Force, si elle n'est pas fécondée par elle.

Donc, pour que cesse l'inconscient sacrifice des majorités à une minorité jouisseuse et scélérate, que faut-il ?

Qu'il se constitue une force, capable de contrebalancer celle que la classe possédante et dirigeante tire de la veulerie et de l'ignorance populaires. Cette force, il appartient aux travailleurs conscients de la matérialiser : le problème consiste, pour ceux qui ont la volonté de se soustraire au joug que les majorités se créent, à réagir contre tant de passivité et à se rechercher, s'entendre, se mettre d'accord. [...] » Émile Pouget (1908)

Le rituel des journées de mobilisation nous est-il d'une quelconque utilité ? Quelles pressions sur le patronat, sur les décideurs, sur le pouvoir ? Qu'aurons-nous gagné de plus demain, après-demain, dans les semaines et les mois à venir ?

Les manifestations, organisées et cadrées par les bureaucraties syndicales et les politiciens, ne nous permettent pas de gagner les luttes. L'exemple du mouvement de 2003, qui s'est usé de manifestation en manifestation sans aboutir à la grève générale, est encore présent dans toutes les mémoires. À chaque fois que nous laissons les négociations se dérouler entre dirigeants qu'ils soient politiques, patronaux ou syndicaux, nos revendications sont jetées à la poubelle.

Qu'on arrête de nous parler d'emploi, de pouvoir d'achat ! **C'est bien avec l'exploitation et l'oppression que nous voulons en finir !** Ce n'est pas avec un peu plus de fric, ni avec un emploi salarié que tout ira au mieux !

C'est en nous organisant nous-mêmes, sans hiérarchie, en utilisant les techniques de luttes efficaces, que nous renverserons le rapport de force qui nous oppose à la classe dirigeante qui nous exploite avec la collaboration des bureaucraties syndicales, et que nous nous donnerons les possibilités de faire aboutir nos revendications.

C'est grâce aux méthodes de **l'Action directe**, techniques de lutte essentielles à la lutte de classe (**voir au verso**) que nous pouvons nous approprier nos luttes. C'est par ce moyen que les ouvriers et les employés de CELLATEX, de DAEWOO, de MAC DO à Saint-Denis, etc., sont arrivés à faire céder leurs directions. Pour cela, il nous faut rompre avec l'isolement et l'enfermement corporatistes et construire un vrai syndicalisme de classe dans le respect de la **démocratie directe**, où chaque individu a le même poids, le même pouvoir de décision, et dans le respect de **l'émancipation** de chacun.

Seule **la solidarité** financière, logistique et morale entre exploités et entre personnes en lutte permettra de maintenir le rapport de force en notre faveur.

« [...] Ainsi, il s'avère que l'action directe, tout en proclamant inéluctable l'emploi de la force, prépare la ruine des régimes de force et de violence pour y substituer une société de conscience et de concorde. Et cela parce qu'elle est la vulgarisation, dans la vieille société d'autoritarisme et d'exploitation, des notions créatrices qui libèrent l'être humain : développement de

l'individu, culture de la volonté, entraînement à l'action.

De sorte qu'on peut conclure que l'action directe, outre sa valeur de fécondation sociale, porte en soi une valeur de fécondation morale, car elle affine et élève ceux qu'elle imprègne, les dégage de la gangue de passivité et les excite à s'irradier en force et en beauté. » Émile Pouget (1908)

**AGISSONS NOUS-MEMES PAR L'ACTION DIRECTE
ET FÉDÉRONS NOS LUTTES
POUR ENFIN GAGNER NOS COMBATS
ET CONSTRUIRE UNE AUTRE SOCIÉTÉ !!!**

Groupe syndical GARAS de Tours

Pour recevoir gratuitement 3 numéros de notre lettre de liaison, envoyez ce coupon à notre adresse :

STSET BP 31303 37013 TOURS (ne pas mentionner « GARAS » dans l'adresse)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Groupement d'Action et de Réflexion AnarchoSyndicaliste — Tours // Courriel : garas_tours@hotmail.com

Site internet du GARAS : <http://garas.over-blog.org>

ACTION DIRECTE ET LUTTES SYNDICALES

PETIT GLOSSAIRE DES MOYENS ORDINAIRES

La liste suivante n'est pas exhaustive, d'autres moyens d'action existent : désobéissance civile, boycott, discrédit, protestation verbale, tracts, etc...
Si vous souhaitez plus d'infos, contactez-nous.

Coulage : Freiner la production en ralentissant les cadences de travail.

Débrayage : Cessation d'activité d'une durée maximum de quelques heures. Le débrayage exprime le mécontentement, il est souvent à l'origine d'une lutte plus importante en dévoilant des problèmes ignorés par les salariés. Le débrayage est utilisé comme moyen de pression dans des négociations à court terme ou pour des revendications mineures concernant les conditions de travail dans l'entreprise (manque de chauffage, problèmes de primes, de salissures ou de casse-croûte etc.).

Mairie de Blagnac - juin 2000. Les 14 vacataires de la mairie de Blagnac réclament depuis 1998, l'égalité des salaires entre titulaires et précaires. Un appel au débrayage est lancé pour le 13 avril 2000. Plus de 200 employés manifestent, le débrayage est un succès. Une reconduction du débrayage est décidée pour le 4 mai 2000. Légère baisse de la participation et surtout refus catégorique des autorités d'envisager les titularisations souhaitées. Devant la menace de nouvelles actions et le soutien de la population, la mairie annonce, le 31 mai 2000, une titularisation - sans conditions - dès septembre 2000 de tous ceux qui la revendiquaient.

LES GREVES : Elles peuvent être limitées ou illimitées. Cessation du travail par les salariés. Avantage : exprime une certaine radicalité, une participation à la lutte, bloque tout ou partie de la production. Inconvénient : perte de salaire importante pour les grévistes. L'établissement peut continuer à produire avec des intérimaires, des non-grévistes. La production peut être réalisée sur un autre site.

Grève avec occupation : Les grévistes investissent le secteur visé, évacuent les non-grévistes, détournent à leur profit la logistique : salles de réunions, réfectoires, dortoirs, photocopieuses, téléphones et véhicules.

Mossley Hellemes (Lille) juin 2001. 123 travailleurs de la filature Mossley occupent l'usine. L'occupation va durer 71 jours ponctuée par des actions de commandos diverses toujours accompagnées de destruction de matériel, y compris l'incendie d'une partie du stock de fibres textiles et la menace d'en brûler encore plus si les machines tenues en otage sont évacuées par la force. Ils obtiennent des indemnités de licenciement plus substantielles, qui devront d'ailleurs être payées par le conseil général.

Grève généralisée : Situation de grève touchant tout un secteur ou plusieurs secteurs de production ou bien une région, un pays ou un groupe de pays.

Exemple de la grève de 1995.

Grève générale : Grève intercatégorielle, intersectorielle sur un territoire donné région, pays, international. Action consciente et concertée, ce qui la différencie de la grève généralisée. A ce stade, les gens en lutte entendent défier leurs adversaires. Ils ne s'en remettent pas au verdict des urnes, ni au gouvernement qui en est issu, ni aux promesses à venir. Les gens en lutte, s'appuyant sur l'action directe, entendent ici et maintenant faire aboutir leurs revendications. La grève générale marque et exprime l'affrontement de classes clairement. Si elle est massive, le rapport de force est optimum et d'autres choix peuvent apparaître.

La dernière grève générale en France est celle de mai-juin 1968, elle a blessé mortellement la V^e République mais sans réussir à abattre le système. Les principales centrales syndicales (CGT, CFDT) et le PCF ont montré à cette occasion leur incapacité à accompagner la grève générale insurrectionnelle qui rassemblait ouvriers, employés (sur 15 millions de travailleurs, près des deux-tiers firent grève) et étudiants...

Grève générale insurrectionnelle, grève générale expropriatrice : Les grévistes, pour diverses raisons, deviennent émeutiers, barricadiers. Le peuple se soulève ouvrant la perspective d'une possible expropriation des capitalistes : pour ce faire, les grévistes s'emparent des moyens de production, d'échange, de communication. Les entreprises, le commerce, les administrations sont placés sous le contrôle des comités de luttes. C'est le prélude à un changement social profond.

On trouve un exemple de grève générale expropriatrice et insurrectionnelle dans les événements du 19 juillet 1936 en Espagne.

Grève perlée : Débrayage d'une partie du personnel puis reprise tandis qu'une autre partie débraye et ainsi de suite. Avantage : perte de salaire minimum par individu tandis que l'établissement est pratiquement paralysé et que l'employeur paie ses salariés devenus peu productifs voire inactifs. L'employeur tentera de faire travailler les non-grévistes, l'encadrement ou les intérimaires, voire fermera l'entreprise pour un temps, afin d'éviter de verser des salaires à des gens inactifs.

Grève du zèle : Application stricte ou excessive des consignes, des règlements et des voies hiérarchiques, entravant ainsi le bon fonctionnement de la production.

Aéroport parisien. Une grève du zèle dans la sûreté aéroportuaire au début de l'été 2002, étendu sur plusieurs semaines, avait entraîné des retards quotidiens pouvant atteindre 2 à 3 heures : les agents de sûreté contrôlaient une plus grande proportion de bagages.

Lutte intra muros, lutte extra muros : Soit la lutte se limite à l'intérieur de l'établissement, soit elle consiste à envahir et occuper tel établissement ou une administration favorable à l'employeur : DDTE, justice, mairie, local de parti politique, siège d'un journal, CCI, entreprise où a été transférée la production.

Avril 2004. Pour les précaires et les chômeurs, l'occupation est un des seuls modes d'actions possibles. Récemment leur mobilisation avec notamment plusieurs occupations d'antennes ASSEDIC, a permis, par exemple, la victoire des recalculés.

Manifestation de ville, nationale ou internationale : Elle fait découvrir le conflit, popularise la lutte, maintient la pression, permet de jauger le rapport de force.

Piquet de grève : Mise en place de barrages pour empêcher les non-grévistes de pénétrer dans l'établissement pour travailler et/ou pour empêcher la livraison des matières premières.

Production sauvage, vente sauvage : Les grévistes utilisent les machines de l'entreprise pour produire des biens qu'ils vendent directement à la population en en réduisant le prix ce qui satisfera tout le monde et apportera des liquidités aux grévistes. Et cela servira à maintenir la pression sur le patronat

ACT (ex Bull) Angers - février 2003. Les travailleurs de l'usine saisissent un stock de produits et détruisent symboliquement par le feu quelques centaines de cartes électroniques ; d'un autre côté, pendant quelques jours, ils remettent en marche une ligne de production de ces cartes.

Réappropriation : Reprise sous le contrôle des salariés des biens produits par l'entreprise c'est-à-dire par eux-mêmes.

Usine Bata de Moussey (Moselle) - juin 2001. Les portes de l'usine sont bloquées et les piquets de grève se relaient en permanence. Un stock de 450 000 paires de chaussures est sous la surveillance étroite des 875 salariés. La direction voudrait récupérer cette marchandise pour alimenter ses circuits de distribution, mais les ouvrières et ouvriers ont conscience que ce trésor est leur seule chance de survie. Le 6 juillet, les ouvriers occuperont deux magasins parisiens et distribueront les chaussures aux passants pour populariser leur action.

Sabotage : Cette méthode de lutte s'attaque au patron, soit par le ralentissement du travail qui permet au quotidien de souffler, soit en rendant les produits invendables, soit en immobilisant ou rendant inutilisable l'instrument de production. Mais conserver à l'esprit que la lutte doit nuire à l'employeur, pas aux usagers, eux-mêmes exploités et possibles chômeurs.

Usine Cellatex à Givet (Ardennes) - juillet 2000. Les 153 salariés apprennent que leur entreprise, filiale du groupe Rhône-Poulenc, va fermer et que leur patron s'est fait la malle. Pour se faire entendre, ils décident de déverser 5 000 litres d'acide sulfurique dans un canal de dérivation de la Meuse, et menacent de faire tout pêter avec le stock de 47 000 litres de sulfure de carbone, un produit inflammable, explosif et toxique. À l'issue de deux semaines de conflit, ils ne sauvent pas l'usine mais partent avec une prime de 80 000 francs, un congé de conversion et 80 % de leur salaire pendant 12 mois.

L'action de pollution délibérée d'un cours d'eau est un procédé choquant. Ce geste, dans le cadre de la lutte chez Cellatex est cependant à relativiser. Face à une direction et des pouvoirs publics sourds à leurs revendications, il s'agit d'utiliser un des rares moyens de pression encore disponible. De plus, la pollution occasionnée est elle aussi à relativiser compte tenu des pollutions environnementales provoquées par les industries (Cellatex?), beaucoup plus massives et régulières et qui n'ont pas l'air de causer des masses d'état d'âme aux donneurs de leçon politiques, économiques et médiatiques!..

Autre information : l'ouverture de la vanne de déversement a été réalisée avec la superposition des mains d'une multitude de salariés grévistes, ce qui a empêché d'identifier, et donc de poursuivre, l'un d'entre eux.